

L'Institut libre des transformations numériques - Sciences Po

Programme de professeures et professeurs invités : IA et société Année universitaire 2026-2027

Sciences Po lance un appel à candidatures pour son programme de professeures/professeurs invités.

Au cours de l'année universitaire 2026-2027 (semestre d'automne 2026 ou semestre de printemps 2027), Sciences Po ouvrira deux postes de professeures/professeurs invités pour une durée maximale d'un semestre (3 mois).

Sciences Po est une université de recherche internationale, à la fois sélective et ouverte sur le monde, parmi les meilleures institutions dans le domaine des sciences humaines et sociales. Sciences Po se distingue par le croisement des approches et des visions du monde. Cette tradition de diversité et de pluridisciplinarité en fait un acteur réputé du monde de la recherche, une université d'enseignement internationalement reconnue ainsi qu'un acteur du débat public.

Sciences Po a créé l'Institut libre des transformations numériques¹ pour promouvoir une nouvelle approche institutionnelle de la recherche et de l'enseignement basée sur la réaffirmation de l'importance des sciences sociales et humaines dans le domaine des transformations numériques et sur la collaboration entre les sciences humaines et les sciences naturelles et informatiques.

Au sein de cet Institut, Sciences Po lance un appel à candidatures pour deux postes de professeures/professeurs invités, sur le rôle transformateur de l'IA dans la société et ses potentiels impacts sur la démocratie.

Les propositions de recherche peuvent porter sur les thèmes suivants, sans y être limitées :

- Impact économique des technologies de l'IA, notamment sur la productivité, les marchés, la structure et l'histoire des entreprises technologiques ;
- IA et société : la transformation du travail (dans les industries de la santé, de l'assurance, des actualités, de la création, du divertissement, de la science et de l'éducation, etc), y compris les questions d'équité et d'inégalité soulevées par les technologies basées sur l'apprentissage automatique ;
- Droit et gouvernance du numérique, notamment la réglementation des technologies

¹ Sciences Po a reçu une subvention de l'Etat à travers l'Agence Nationale de la Recherche, dans le cadre de France 2030, et des projets d'ExcellencES, sous la référence "ANR-22-EXES-0014", pour le projet *Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies - TIERED*.

de l'IA, les algorithmes et leur utilisation dans les réseaux sociaux, la surveillance numérique, l'État de droit et les libertés constitutionnelles, les défis et les opportunités en matière de prise de décision en lien avec l'IA au sein du gouvernement, la géopolitique et la gouvernance mondiale de l'IA, les questions juridiques concernant la production générative de l'IA, la numérisation des services publics et de la gouvernance, etc ;

- Algorithmes et politique, notamment l'impact des médias sociaux sur la concurrence et l'adhésion politique, la communication et le discours politiques, la participation politique, les consultations publiques et les élections, l'innovation démocratique ;
- IA et écosystème de l'information, notamment la désinformation, la manipulation narrative, le micro ciblage et la transformation du système médiatique ;
- Technologie et participation publique, notamment la mesure de l'opinion publique en ligne, les discours de haine, la mobilisation sociale en ligne, etc ;
- Sciences sociales et IA : nouvelles méthodes et sources de données pour les sciences humaines et sociales, notamment apprentissage automatique pour les sciences sociales, sociologie in silico, humanités numériques, etc.

Les professeures/professeurs invités seront accueillis par l'une des unités de recherche de Sciences Po ([en consulter la liste exhaustive](#)). Au travers de l'Institut libre des transformations numériques, elles ou ils bénéficieront d'échanges avec des chercheuses et des chercheurs aux parcours disciplinaires variés travaillant sur ce champ de recherche.

Le programme de professeures et professeurs invités est ouvert à toutes et tous, à tout stade de carrière et dans n'importe quelle discipline. Sciences Po encourage les chercheuses et chercheurs du monde entier, en particulier les femmes, à postuler.

CONDITIONS

Les professeures/professeurs invités recevront une **allocation mensuelle globale de 4.000 euros (avant impôts)**.

Les professeures/professeurs invités **doivent enseigner un cours concentré sur le numérique pendant le semestre (12 sessions de deux heures)**, contribuer de manière active à la communauté de recherche qu'elles et ils rejoindront, et donner au moins **une conférence** pendant leur séjour à Sciences Po, en lien avec les activités organisées par l'Institut libre des transformations numériques.

Les professeures/professeurs invités auront accès à un espace de travail sur le campus, au cœur de Paris, à la bibliothèque de Sciences Po et aux autres équipements et infrastructures de l'institution, ainsi qu'au programme d'événements proposé par l'unité de recherche dans laquelle elles et ils seront accueillis.

Le séjour est à programmer entre

- **fin août/début septembre 2026 et novembre/décembre 2026 ou**
- **entre janvier 2027 et avril/mai 2027.**

Sciences Po est une université bilingue (anglais et français). La maîtrise du français n'est donc pas requise pour postuler mais la maîtrise de l'une des deux langues est indispensable.

CANDIDATURE

Les candidates et candidats doivent avoir le statut de professeure/professeur ou de chercheuse/chercheur titulaire dans une université ou un institut de recherche, être titulaires d'un doctorat (ou d'un diplôme universitaire équivalent) et avoir une expérience d'enseignement.

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants et peuvent être soumis en français ou en anglais :

- Une lettre de motivation incluant une présentation des projets/travaux de recherche en cours et à venir ;
- Une proposition d'enseignement (cours à enseigner en anglais ou en français), et une description de deux pages, session par session, du contenu de chaque cours, pour le [Collège universitaire](#) de Sciences Po ou l'une des [Écoles](#) de Sciences Po proposant des programmes de niveau master ;
- Un curriculum vitae à jour, incluant une liste des publications ;
- Une lettre d'invitation émanant d'un [centre de recherche](#) de Sciences Po ;
- Une lettre de soutien du chef ou de la cheffe de département ou du doyen ou de la doyenne de l'établissement d'origine du candidat, confirmant leur accord pour une résidence d'un semestre à Sciences Po.

Note importante : vous devrez contacter le centre de recherche concerné **au moins 1 mois avant la date limite de dépôt des candidatures** afin d'obtenir une lettre d'invitation en temps voulu.

Les candidatures doivent être adressées par email à Carly Hafner, Secrétaire Générale de l'Institut libre des transformations numériques : carly.hafner@sciencespo.fr.

Pour toute question complémentaire, merci de contacter Jean-Philippe Cointet, Directeur de l'Institut libre des transformations numériques : jeanphilippe.cointet@sciencespo.fr.

CALENDRIER

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **7 novembre 2025**.

Un comité de sélection se réunira après la date limite de soumission. Ses décisions seront communiquées aux candidates et candidats rapidement.